rection de Valenciennes, porté de 1,200 fr. à 1,500

Ravaux, commis attaché à Valenciennes, 3e commis à la même direction.

—

Le Comice agricole de l'arrondissement de Lille se réunira, en séance ordinaire, mercredi prochain 2 juin, à onze heures précises du matin, à la Mairie, entrée par la cour intérieure.

ORDRE DU JOUR :

1. Lecture du procès-verbal.
2. Rapport et scrutin sur la candidature de M. Valéry Brunel, cultivateur à Haubourdin.
3. Nomination de la Commission des récompenses aux agents agricoles.
4. Rapport de la Commission chargée d'examiner le projet de loi sur les bières.
5. Rapport sur les analyses de la station agronomique, par M. Ladureau.
6. Rapport de la Commission relatif au Dactyle-peloronné (plante fourragère), cultivée par M. Levecque, à Lille.
7. Lectures et propositions diverses.

—

Voici le programme des morceaux que la Grande-Harmonie exécutera jeudi 3 juin, à 8 heures et demie du soir, sur le kiosque de la Grand'Place :

1° Allegro militaire.	***
2° *Tantum Ergo.*	ROSSINI
3° Redowa.	***
4° *Mignon*, Fantaisie.	AMB. THOMAS
5° Marche.	***
6° Polka.	***

—

Hier, une pauvre malheureuse de la rue de Mouveaux, la nommée Joséphine D...,a essayé d'enlever un tablier en toile bleue de l'étalage d'une des marchandes qui tiennent boutique sur le marché de la Place. Arrêtée d'abord, elle a été ensuite relâxée, vu l'insignifiance du vol et sa position de mère de famille.

—

Dans la soirée de samedi, un commencement d'incendie a éclaté chez Mme veuve Boutez, rue de la Perche, cour Sioen. Le feu a pris dans un tas de copeaux qui se trouvait au grenier. Comme ces copeaux provenaient d'un plancher de filature qu'on avait remis à neuf, on présume qu'étant encore tout imbibés d'huile, la réverbération des rayons solaires à travers la vitre d'une lucarne du grenier a suffi pour les rendre incandescents. Du reste ce n'a été qu'une velléité d'incendie dont quelques seaux d'eau ont eu raison, sans que la cloche d'alarme ait eu à s'en mêler.

Les pertes sont insignifiantes.

—

Nous avons dit qu'après être resté 24 heures dans la mer le capitaine Boyton avait touché la terre anglaise près de Douvres.

Lorsque le but eût été atteint, le capitaine s'est embarqué sur le paquebot *Prince-Ernest*, qui ne l'avait pas quitté, et y a reçu les soins les plus intelligents et les plus empressés.

A quatre heures, le bateau à vapeur entrait à Folkestone. M. Boyton dormait d'un sommeil paisible.

A six heures, il se réveillait et déjeunait de bon appétit; sa santé était parfaite et il eut été impossible de croire en le voyant, qu'il venait d'accomplir un semblable tour de force.

M. Boyton a passé l'après-midi à Douvres, où une fête magnifique lui a été offerte. Une députation des notables de cette ville était venue à Folkestone le complimenter et l'inviter à leur rendre visite.

—

Samedi, dans la matinée, un poids d'environ cent kilogrammes s'est détaché de l'horloge du clocher de Pont-à-Marcq, et traversant plancher et voûte, est tombé sur les dalles du portail, après avoir pulvérisé le bénitier en pierre qui s'y trouvait.

Le sonneur était à deux pas de là, la main sur la corde de la cloche : il a vu la mort de près !

—

Vendredi soir, vers cinq heures, un orage a passé sur Dunkerque sans beaucoup d'éclat, dit l'*Autorité*; à peine si deux coups de tonnerre se sont fait entendre, mais l'un d'eux lançait l'étincelle incendiaire sur une ferme, près du pont de Steendam. La foudre est tombée sur une grange couverte en chaume, qui s'est immédiatement enflammée; le feu s'est communiqué à une étable et les deux bâtiments ont été complètement détruits. Des secours prompts ont arrêté l'élément destructeur qui allait atteindre les habitations des fermiers.

Etat-Civil de Roubaix

DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 29 mai. — Lévin Viger, rue des Longues-Haies. — Auguste Vanneste, rue des 13 Ballots. — Maria Farasyn, rue de Flandre. — Sophie Glorieux, au Pile. — Amé Froment, rue du Chemin de fer. — Gustave Equinet, rue de l'Alouette. — Marguerite Savin, rue du Chemin de fer. — Rosalie Goossens, rue Bernard.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 28 mai. — Marie Dumalin, 5 mois, rue des Anges. — Zoé Corneille, 1 an, rue de la Lys. — Isabeau Verdonckt, 49 ans, ménagère, rue Archimède. Nathalie Sakezyn, 1 an, rue Bernard. — Sidonie Rambour, 13 ans, rue de Mouveaux. — Charles Vantighem, 24 ans, Hôtel-Dieu. — François Vanbeveren, 9 ans, rue du Fort. — Virginie Druwé, 68 ans, ménagère, rue Blanchemaille.

MARIAGES du 29 mai. — Ferdinand Lestienne, 24 ans, employé de commerce, et Léonie Voitout, 23 ans, repasseuse. — César Delacour, 28 ans, ajusteur, et Marie Delange, 28 ans, fileuse-ande. — Albert Lefebre, 27 ans, employé de commerce, et Eléonore Cornille, 18 ans, sans profession.

CONVOIS FUNÈBRES ET OBITS

Les amis et connaissances de la famille MANGIN-CUVELIER, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Mademoiselle PALMYRE CUVELIER, décédée à Roubaix, le 30 mai 1875, à l'âge de 20 ans, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister aux **convoi et salut solennel** qui auront lieu le mardi 1er juin 1875, à 4 heures, en l'église Notre-Dame. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Blanchemaille, 40.

Les amis et connaissances de la famille LEMONNIER qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur FRANÇOIS-JOSEPH LEMONNIER, médaillé de la société des sciences, de l'Agriculture et des Arts de Lille, décédé à Roubaix, le 29 mai 1875, à l'âge de 66 ans, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister aux **convoi et service solennels**, qui auront lieu le mardi 1er juin 1875, à 8 heures 1/2, en l'église Sainte-Elisabeth. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Moulin-de-Roubaix, 77.

Les amis et connaissances de la famille LEDUC-DELPLANQUE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Mademoiselle MARIE LEDUC, décédée à Croix le 30 mai 1875, à l'âge de 15 ans et 9 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister aux **convoi et service solennels** qui auront lieu le mardi 1er juin, à 9 heures, en l'église de Croix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Gaz. — L'**obit du mois** aura lieu le 28 juin, à 9 heures.

Les amis et connaissances de la famille MEURISSE-LEZY, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur LÉON-CLOVIS MEURISSE, étudiant en médecine, externe des hôpitaux de Paris, membre de la Société d'émulation de Roubaix, décédé à Roubaix, le 31 mai 1875, à l'âge de 21 ans et 5 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister à la **messe de convoi** qui sera célébrée le mardi 1er juin, à 9 heures, et aux **convoi et service solennels** qui auront lieu le mercredi 2 juin 1875, à 9 1/2, en l'église Notre-Dame. — Les **vigiles** seront chantées le mardi 1er juin, à 4 heures. — L'assemblée à la maison mortuaire, chez M. Victor Dubreuil, rue du Chemin de Fer, n° 35.

Les amis et connaissances de la famille DELVOYE-VANNEUIL, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur LOUIS-JOSEPH DELVOYE, époux de Dame CHARLOTTE VANNEUIL, décédé à Tourcoing, le 30 mai 1875, à l'âge de 71 ans et un mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister au **service de 3e classe** qui aura lieu le mercredi 2 juin 1875, à 9 heures, en l'église de Notre-Dame, à Tourcoing. — Les **vigiles** seront chantées le mardi 1er juin, à 6 heures 1/2. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Paris, 82.

Un **obit solennel du mois** sera célébré en l'église du Saint-Sépulcre, le mardi 1er juin 1875, à 10 heures, pour le repos de l'âme de M. ALEXANDRE-LIÉVIN MARTEL, fondé de pouvoirs du Crédit du Nord, décédé à Roubaix, le 27 avril 1875, à l'âge de 33 ans. —Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un **obit solennel du mois** sera célébré le mardi 1er juin 1875, à 9 heures, en l'église Notre-Dame, pour le repos de l'âme de Dame ADÈLE BERTHE, veuve de Monsieur BENJAMIN WALLEZ, décédée à Roubaix le 26 avril 1875, à l'âge de 58 ans et 5 mois. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBIT. — *Imprimerie Alfred Reboux.* — Avis gratuit dans les deux éditions du *Journal de Roubaix.*

Cours de Chimie.

Lundi 31 mai à huit heures du soir.

—

Matières colorantes organiques « suite » ; carthame, orseille, cochenille : variétés commerciales; produits dérivés; matières colorables ou colorantes: propriétés, essais, applications aux diverses teintures: caractères distinctifs sur tissus.

Cours de Physique

Mercredi 2 juin à 8 heures du soir.

—

Principes de l'électro-magnétisme et de l'électro-dynamique; multiplicateur; aimantation par les courants; électro-aimants; nombreuses et importantes applications.

Faits divers

— Le contrat de mariage de Mlle de Talleyraud Périgord avec le comte de Beaufort a été signé hier.

Etaient présents : le duc de Nemours, le prince de Sagan, le prince de Ligne, la princesse Bearn, etc.

— Les deux conseillers généraux de Besançon dont une dépêche annonçait hier la mort, étaient l'un M. Maistre, conseiller à la cour d'appel de Besançon, l'autre M. Alviset président de chambre à la même cour, ils avaient l'un et l'autre fait partie des commissions mixtes de 1851. M. Alviset passait pour être l'un des candidats au Sénat du parti bonapartiste.

—L'expédition du Pôle arctique composée des navires l'*Alert* et le *Discovery*, sous le commandement du capitaine Nares, est partie à 4 heures. Une foule immense assistait au départ et a salué l'expédition par de nombreux vivats.

— Hier soir, à 5 heures, a eu lieu, à Rouen, le placement sur son piédestal de la statue du vénérable J.-B. De-la-Salle, arrivée à Rouen la veille au soir. L'opération a parfaitement réussi et s'est achevée aux applaudissements d'une nombreuse assistance. L'ascension du bronze a duré seize minutes. Hauteur de le statue 3m 80. Le poids est de 3,200 kilogr. Le socle du monument mesurant, au dessus du sol, 8m 60, la hauteur totale de l'œuvre est de 12m 40. La base de ce piédestal a un développement de 7m de diamètre, et celui de la grande vasque au milieu de laquelle il s'élève de 15m, soit 45 mètres de circonférence.

— VENTE DES ÉCURIES DE COURSES DE M. FOULD. Samedi 5 courant, au lieu à Paris, la vente de produits de pur sang, étalons, poulinières, poulains et pouliches, provenant du haras de défunt M. Ad. Fould. Ces produits comprenaient :

1° Deux poulinières : *True Bell*, née en Angleterre en 1864, fille de Sainte-Albans et de Blame, 1950 fr. *Maritorne*, née en 1898, fille de Cobnut et de Margaret, adjugée à 1880 fr.

2° 12 poulains et pouliches nés en 1874 : *Manour*, fils de Le Mandarin 4606 fr. *Plorissant*, fils de Le Mandarin 1350 fr. *Patureau*, fils de Tournament, 4100 fr. *Marguillier*, fils de Remus 11,200 f. *Quemandeur*, fils de Markoman, 2,600 ; *Ma cousine*, fille de Le Mandarin 4,700 ; *Fée aux miettes*, fille de Le Mandarin, 1,300 f.; *Camargo*, fille de Marcello, 1.200 ; *Sans-peur*, fille de Le Petit-Caporal, 3,800 fr. *Chère amie*, fille de Le Mandarin, 5,000 fr.

Deux pouliches : *Blanchisseuse*, par King O'Scots, et *Saperlotte* fille de Le Petit-Caporal, n'ont pas été présentées, toutes deux étant malades.

Le total de la vente s'est élevé à 43,630 fr.

— On lit dans le *Journal officiel*:

« Le ministre de la marine et des colonies a reçu du gouverneur de la Nouvelle-Calédonie une dépêche télégraphique qui lui donne les noms des déportés qui se sont évadés dans le courant du mois de mars dernier, et dont on est toujours sans nouvelles.

» Ce sont les sieurs Rastoul, Sauvé, Gasnier, Demoulin, Saurel, Ledru, Lebourg, Berger, Gallut, Guigne, Edat, Palma, Alexandre. Les autres noms sont trop incorrectement reproduits dans la dépêche, et leur rectification est demandée au gouverneur de Nouméa.»

— LES DRAMES DE LA MER. — On mande de Port-Said que l'*Ava*, paquebot des messageries maritimes, a coulé un trois-mâts à la voile, en traversant le détroit de Messine. C'est à 1 heure 40 du matin que cet abordage fortuit a eu lieu, et lorsqu'il en a enfin montré un, il était trop tard pour que l'*Ava* pût manœuvrer. Le paquebot n'a ressenti aucun choc.

Le malheureux navire a dû couler par 1,200 mètres de profondeur, et immédiatement après l'abordage. Le tourbillon que produit un navire en coulant pur un aussi grand fond a probablement entraîné et englouti les hommes qui étaient de quart sur le pont, car de la passerelle de l'*Ava* on n'a rien pu voir, et cependant cette passerelle a au moins au-dessus de la mer la hauteur d'un troisième étage ordinaire. On voudrait espérer qu'une embarcation a pu sauver quelques hommes en se dirigeant vers Reggio: mais il est plutôt probable que personne n'a échappé à ce sinistre.

Au craquement effroyable de l'abordage et aux cris des pauvres gens dont le navire venait d'être coupé en deux, l'*Ava* a aussitôt stoppé et a mis ses embarcations à la mer. Il a croisé jusqu'au matin, mais n'a plus vu ni hommes ni navire.

Il a été impossible de connaître ni le nom du trois-mâts, ni sa nationalité, ni son tonnage ni le nombre d'hommes qu'il avait à bord.

— FRATRICIDE. — Hier, à 10 h. 1/2 du soir, le nommé Adolphe-Séraphin Pontroué, âgé de 33 ans, originaire de Poullainville (Somme), maître cordonnier, s'est rendu, accompagné de sa femme et du nommé Charles, son ouvrier, à l'adresse de son frère Gédéon, âgé de 18 ans, logeant en garni, boulevard de la Villette, 70. Là, il a envoyé l'ouvrier dire au jeune homme qu'il avait à lui faire une communication très-importante et pressée et qu'il l'attendait à cet effet sur le boulevard. Gédéon s'est empressé de se rendre à cet appel. A peine avait-il quitté l'allée de la maison qu'il a reçu de sa belle-sœur un vigoureux soufflet. En même temps l'ouvrier Charles, se baissant subitement, lui portait dans le ventre un coup de tête, dit coup de taureau, qui le renversait à terre, étourdi. Aussitôt, son frère, armé d'un tranchet, l'en frappait en pleine poitrine. Le voyant immobile et croyant sans doute l'avoir tué, tous trois se sont hâtés de prendre la fuite. Un marchand brocanteur, établi près de là, le sieur Fribourg, avait été témoin de cette scène de meurtre; mais tout s'était passé si rapidement qu'il n'avait pas eu le temps d'intervenir.

Ne pouvant poursuivre à la fois les trois fugitifs qui avaient pris des directions différentes, il s'attacha spécialement aux pas d'Adolphe Pontroué, qu'il avait vu portant le coup de tranchet. Il ne parvint à le rejoindre qu'à une assez grande distance, et l'ayant saisi par le collet, il le mit entre les mains des gardiens de la paix Bastien et Forest, du 20e arrondissement, qui étaient accourus à ses cris. Cependant le blessé, relevé par des passants, avait été transporté par un agent avec l'assistance d'un ouvrier, à la pharmacie Basselet, passage Sainte-Marie du Temule, où les premiers secours lui furent donnés, sans qu'il fut possible de lui faire reprendre l'usage de ses sens. Informé de cet événement, M. Schuerb, commissaire de police du quartier, s'est immédiatement rendu sur les lieux assisté du docteur Courlet. Le médecin, après examen, a déclaré que la blessure était très-grave, la lame du tranchet ayant pénétré jusqu'au poumon. Le blessé, qui n'a pu proférer aucune parole, a été transporté à l'hôpital Saint-Louis, où il a été admis d'urgence salle Saint-Augustin. On ignore encore le motif du crime, au sujet duquel des commentaires de toute nature ont circulé dans le rassemblement

[illegible]

— Le tribunal correctionnel de Bruxelles a jugé le 29 mai, les individus inculpés dans les désordres qui ont eu lieu dimanche à l'occasion de la procession. Deux des prévenus ont été condamnés à un mois de prison et deux à quinze jours.

EXPOSITION D'ASPERGES. — On écrit de Colmar : « A l'exposition d'Asperges qui a eu lieu le 23 mai à Schwetzingen (Bade), centre de production fort en renom en Allemagne, le premier prix a été obtenu par un cultivateur de Horbourg près Colmar, le sieur J. A. Busser. La culture de la grande asperge, importée à Horbourg par un amateur d'horticulture de la contrée, y est devenue, en peu d'années, une industrie importante. Les cultivateurs récoltent journellement par centaines de kilogr. des produits remarquables. Les asperges pesant une demi-livre et au delà, n'y sont point rares.»

— Le *Levant Herald*, du 19 courant, dit que les tremblements de terre qui se sont fait sentir dans différentes parties de l'Asie-Mineure, les 3, 4 et 5 mai, ont eu des résultats plus funestes que les précédents récits ne le faisaient supposer. « D'après le *Journal officiel de Brousse*, ajoute le *Levant Herald*, le nombre des morts et les dommages matériels dans cette province sont considérables. Sur 320 maisons qui composent le village d'Isikli, dans le district de Kara-Kissan, 200 ont été totalement détruites et 100 sont tellement ébranlées qu'elles sont devenues inhabitables. Trente et une personnes ont été tuées et 70 plus ou moins grièvement blessées.

A Tchorli, 285 habitations sur 300 sont détruites, 130 personnes tuées et 170 blessées. D'autres villages, qui ne sont pas mentionnés [illegible] turc, ont souffert dans la même proportion. La ville de Kutahia a aussi ressenti les effets du tremblement de terre, mais il n'y a heureusement pas eu de morts à déplorer. On ne connaît pas encore officiellement le nombre des victimes du fléau.

De son côté, le *Messager d'Orient* a reçu de son correspondant spécial à Auschak les renseignements suivants :

« Les nouvelles navrantes concernant le canton d'Isikli se confirment. Le malheur est immense ! Les victimes se comptent par milliers ! La désolation est générale ! Les secousses ont été si violentes dans certains endroits, que des villages entiers ont été détruits. A la date du 5 courant, rien qu'à Izivril, on avait retiré des décombres plus de 300 cadavres ! A Izikli, il ne reste pas une seule maison debout; on parle de 500 victimes ! Plusieurs sources d'eaux sulfureuses ont jailli. »

Enfin le gouverneur de Carahissar-Sahib, de Brousse, a envoyé les détails suivent :

« La terre a commencé à trembler le 21 avril, V. S., et les secousses se sont répétées jusqu'au 26. Un village composé de 320 maisons a été entièrement détruit. Entre hommes et femmes, 31 personnes ont été écrasées; 17 se trouvent gravement blessées. Le village de Djarid, composé de 300 maisons, n'en compte plus que 15 d'habitables. Dans cette dernière localité, le terrible phénomène a fait 130 victimes. Le gouvernement a envoyé sur les lieux 750 tentes pour abriter les malheureux survivants de la catastrophe. »

On lit dans la *Presse Médicale* :

« Les *femmes affaiblies*, les *jeunes filles chlorotiques*, les *jeunes gens fatigués* par la croissance, les *ouvriers de manufactures* exténués par de pénibles travaux, les *vieillards* verront leurs forces revenir sous l'influence du *vin du docteur Cabanes (kina Cabanes)* au *Lacto-phosphate de chaux* et de *fer* et au *quinquina titré*. Le produit qui fait la base de ce médicament fait partie immédiate de notre *système osseux et sanguin*; aussi on ne saurait employer un meilleur tonique dans *l'anémie, la chlorose, les pertes blanches et séminales, l'appauvrissement du sang, les faiblesses générales, débilité congénitale chez les femmes enceintes, par leur grossesse*, dans les *fièvres intermittentes rebelles* et dans tous les cas où il est besoin d'avoir recours à de puissants toniques; toutes les *sommités médicales* le prescrivent tous les jours avec succès. »

Dépôt dans toutes les pharmacies de Paris et de l'étranger.

A Roubaix, pharmacie Couvreur.— Prix: 4 francs.

P. S. — Il sera fait un rabais aux ouvriers de manufactures qui prendront une certaine quantité à la fois.

Progrès de l'ART **Dentaire** Dents et Dentiers sans crochets ni ressorts et posés sans douleurs.
Edouard VERBRUGGHE, DENTISTE, breveté de S. M. le Roi des Belge
Roubaix, rue de l'Hospice, 8, Roubaix
MAISON A PARIS
4, Boulevard Poissonnière, 4

NOTA. — Ces dentiers ont l'avantage de ne pas emplir la bouche, ils ne nécessitent pas l'extraction des racines et viennent soutenir les dents chancelantes. — *Succès garanti.*

Nouvelles du soir

On r[illegible] Paris, 31 mai 1875 :

« La [illegible] a discuté hier la ligne de co[illegible] tenir en présence de la décisi[illegible]. Buffet, de ne pas accepter d[illegible]cations à la loi des pouvoirs p[illegible]

[illegible] Jules Simon, Jules Favre et autres [illegible] montré la nécessité d'obtenir un chan[illegible]ment à l'article relatif à la convocation des deux assemblées. Ils consentent à la suppression de la commission de permanence, mais ils réclament pour les deux assemblées le droit ne pouvoir être convoquées si le tiers des membres de chacune d'elles le demande, et non pas la moitié des membres, comme porte le projet.

[illegible]

[illegible] ministérielle, la gauche [illegible] projet même si elle n'obtient pas de modification.

» La *République française* s'exprime ainsi au sujet de l'attitude des membres de la commission des Trente. »

» Ils ont fait au ministère toutes les objections qui devaient être faites. Les critiques devaient être présentées pour l'honneur des principes et pour les réserves de droit. Cela est très bien : on n'attendait pas moins, mais on ne désire rien de plus. »

Le même journal dit d'autre part :

« La commission des Trente doit se réunir aujourd'hui pour la troisième fois. On espère qu'elle pourra terminer dans cette troisième séance la discussion de la loi sur les rapports des pouvoirs publics et qu'elle pourra choisir son rapporteur, de façon à présenter utilement son projet à l'Assemblée avant la fin de la semaine.

» D'après le journal la *France*, le centre gauche se réunit aujourd'hui à une heure, à l'hôtel des Réservoirs, afin d'examiner les propositions qui lui seront faites par le bureau de la gauche républicaine, au sujet des amendements qu'il y aurait lieu de proposer au projet de loi sur les relations des pouvoirs publics entre eux.

» Sans préjuger les décisions qui seront prises dans cette réunion, on peut constater, dès à présent que, de même que la gauche républicaine, la majorité du centre gauche est très désireuse d'éviter tout conflit avec le gouvernement à l'occasion de la loi sur les pouvoirs publics, et que les opposants ne rencontreront que peu d'adhésions dans le groupe parlementaire.

» Petite bourse du dimanche sans affaires. »

Dépêches télégraphiques

LES PROCESSIONS EN BELGIQUE

Gand, 30 mai. La procession est sortie. Foule compacte. Quelques coups de sifflet ont été poussés.

Bruxelles, 30 mai. — La procession est sortie, escortée, comme à l'ordinaire, par les troupes. Foule compacte.

Une légère tentative pour couper la procession a été immédiatement empêchée par la cavalerie.

Anvers, 30 mai, — La procession est sortie. Comme l'on attendait à des désordres, une foule immense s'est portée sur le parcours qu'elle devait suivre. La police formait la haie. L'ordre n'a pas été troublé.

LE ROI ET LA REINE DE SUÈDE

Berlin, 29 mai.—Ce soir une représentation de gala a été donnée à l'Opéra en l'honneur du roi et de la reine de Suède. Le *Tannhaüser*, de Richard Wagner, a été joué en présence d'une assistance nombreuse. La salle était presque exclusivement composée d'un public d'élite; aux premiers rangs des premières et des deuxièmes loges étaient placées les dames; derrière se tenaient les membres du personnel des ambassades et des légations, les fonctionnaires supérieurs civils et militaires. Tous les ministres, y compris le prince de Bismark et le comte d'Eulenbourg, les présidents de la Chambre des seigneurs et de la chambre des députés, assistaient aussi à la représentation. L'empereur, dès les premières notes de l'ouverture, a conduit la reine de Suède à la place d'honneur de la loge de la cour, le roi de Suède, de son côté, donnait le bras à la princesse impériale ; tous les spectateurs se sont levés et ont salué, en s'inclinant, les hôtes de l'empereur. Le couple royal a remercié l'assistance de cet accueil en saluant de tous les côtés. Pendant le premier acte, les augustes invités sont restés dans la grande loge; ils ont assisté aux actes suivants dans la petite loge de côté.

La reine de Suède et la princesse impériale ont quitté la salle pendant le deuxième acte; le roi, l'empereur, le prince impérial, le prince Frédéric-Charles, sont restés jusqu'à la fin. Le roi prêtait la plus grande attention à la musique et au jeu des acteurs. Pendant les entr'actes, il y avait lunch et réception dans la grande salle de concert.

INAUGURATION DU PERCEMENT DU NOUVEAU LIT DU DANUBE.

Vienne, 30 mai. — Aujourd'hui a eu lieu l'inauguration solennelle du percement du nouveau lit du Danube, œuvre commencée au mois de mai 1870. La cérémonie a été présidée par l'Empereur entouré par tous les archiducs, les ministres et le corps diplomatique.

L'Empereur a été salué par le ministre de l'intérieur, qui a prononcé une allocution. S. M. a répondu au ministre, puis elle s'est adressée aux entrepreneurs de ce grand travail, MM. Couvreux et Hersent, qui, tous les deux sont Français, et elle leur a exprimé sa satisfaction pour le succès d'une œuvre dont les nombreuses difficultés n'ont été vaincues qu'à force d'activité.

MM. Couvreux et Hersent ont été décorés de l'ordre de la couronne de fer; MM. Vasset, Langlois et Lebel, ingénieurs français, ont reçu l'ordre de François-Joseph.

AFFAIRES D'ESPAGNE

Saint-Sébastien, 30 mai. — La brigade Infanzon a occupé hier, sans subir de pertes, l'importante position d'Ametzagana, près Loyola. Un fort a été immédiatement construit sur cette position, malgré le feu de l'artillerie carliste de San Marcos.

Le brigadier Arnaiz a occupé en même temps la montagne de Izquiibel, qui, après qu'elle aura été fortifiée, assurera

[illegible]

Chemin de Fer du Nord.

—

HEURES DE DÉPART DES TRAINS

Roubaix à Lille, 5.13, 7.18, 8.15, 9.46, 11.46, matin, 12.23, 1.58, 3.39, 5.12, 6.18, 7.26, 8.28, 9.38, 11.08 soir.

Roubaix à Tourcoing-Mouscron, 5.38 7.18, 8.45, 10.18, 11.23, matin, 1.20 2.45, 5.10, 5.38, 7.18, 8.23, 10.36, 11.38 s. Lille à Roubaix, 5.15, 6.55, 8.22, 9.55, 11.05, matin, 12.57 2.22, 4.47, 5.25 6.55, 8.00, 10.13, 11.15 soir.

Tourcoing à Roubaix et Lille, 5.05, 7.10, 8.05, 9.40, 11.38, matin, 12.15, 1.50, 3.31, 5.05, 6.07, 7.20, 8.18, 9.23, 11.00 soir.

Mouscron à Lille, 6.52, 9.22, 11.20, 11.57 matin, 3.13, 4.47, 5.49, 7.02, 9.05 s.

Dimanches et Fêtes

Tourcoing à Mouscron, 7.27, 7.36 s.
Mouscron à Tourcoing, 8.00 soir.

POURQUOI SOUFFRIR !

alors que pour se guérir, sans remède, sans purgation et à peu de frais, il suffit de faire usage de la **NOUVELLE REVALESCIERE, de Raoul de Beauvais**, brevetée s. g. d. g., perfectionnée comme goût et supérieure comme effet à tous les remèdes connus. Seul dépôt autorisé à Roubaix, 4, place de la Mairie, chez M. COILLE, pharmacien, droguiste, lauréat de l'Ecole de pharmacie de Lille, et dans toutes les bonnes maisons du Nord. 8817

Engelures, — Crevasses, — Gerçures,
immédiatement guéries par
LA CRÈME SIMON
La meilleure de tous les cold-cream.
Dépôt à Roubaix chez M. COILLE, pharmacien, et dans toutes les pharmacies et parfumeries. 8216

LES FRÈRES MAHON médecins spéciaux des hôpitaux « *obtiennent mille guérisons par an.* » Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, chûtes de cheveux, etc. Consultations à PARIS, RUE RIVOLI, 30, où l'on doit écrire pour se faire traiter par correspondance. Dépôt des Eaux et Pommades Mahon à Roubaix, pharmacie Coille, place de la Mairie.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecines, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de santé de Du Barry, de Londres, dite
REVALESCIÈRE
Vingt-sept ans d'un invariable succès, en combattant les dyspepsies, mauvaises digestions, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, palpitations, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, constipation, diarrhée, dyssenterie, coliques, phthisie, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnie, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches vessie, foie, reins, intestins, membrane, muqueuse, cerveau et sang. — 79,000 cures, y compris celles de Madame la Duchesse de Castlestuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuard de Decies pair d'Angleterre, etc., etc.

Cure N° 63,476. — M. [illegible] dix-huit ans de *Gastralgie*, [illegible] l'estomac, des nerfs, faiblesse [illegible] turnes.

Cure N° 47,422. — EPUISEMENT [illegible] de débarquement le plus complet, [illegible] des membres par suite d'excès de je[illegible]

Cure N° 76,448. — Depuis 5 ans je [illegible] de maux dans le côté droit et dans le creux de l'estomac, de mauvaises digestions, etc. Je n'hésite pas à vous certifier que votre *Revalescière* m'a sauvé la vie.
5. ERNEST CATTÉ, *Musicien au 63e de ligne.*

Plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les *Biscuits de Revalescière* se mangent en tout temps, soit à sec ou trempés dans l'eau, du lait, café, chocolat, thé, vin, etc. Ils rafraîchissent la bouche et l'estomac, enlèvent les nausées et vomissements, même en grossesse ou en mer, ainsi que toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. Améliorant le sommeil, l'appétit et la digestion, ils nourrissent, en même temps, mieux que la viande, donnent un sang pur et des chairs fermes et fortifient les personnes les plus affaiblies. En boîtes, de 4, 7 et 60 francs. — *Revalescière chocolatée*, rend appétit, digestion, sommeil, énergie et chairs fermes aux personnes et aux enfants les plus faibles, et nourrit dix fois plus que la viande et que le chocolat ordinaire, sans échauffer. En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 576 tasses, 60 fr.; ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 32 et 60 fr. *franco.* — Dépôt à Roubaix chez MM. Coille, pharmaciens; Morelle-Bourgeois; Léon DANJOU, pharmacien, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Tourcoing, et chez les pharmaciens et épiciers. — DU BARRY et Cie, Place Vendôme, 26, à Paris.

DENTS ET DENTIERS
PERFECTIONNÉS
Facilitant la prononciation et la mastication en nécessitant aucune extraction de racine, s'adaptant sans aucune douleur.
Succès garanti.
DENTS et DENTIERS, système américain
SANS RESSORTS
Spécialité pour la conservation des dents malades par la mastication.
MALLER-ADLER
DENTISTE
66, rue d'Angleterre, LILLE